L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 14 MAI 1879.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Séance du 30 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. [illegible], R. Jumonville, F. Tujague, G. [illegible], J. Dell'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de former deux classes de concurrents, l'une [illegible] les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet [illegible].

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe. Les deux médailles [illegible] valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le recto et les lignes: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera revêtu d'une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les Femmes:

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DERNIÈRE GUERRE.

Pour les Hommes:

ELOGE DE BIENVILLE.

N. B.—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire doivent être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Tivoli Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
*71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville
*83 Pompe No. 13. No. 12 rue Perdido
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No. 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
245 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Bagatelle.
246 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Dauphine et Français.
[illegible] Pompe No 8, rue Victoire.
[illegible] Station de Police, rue Champs-Elysées.
312 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe [illegible]
413 Coin Amour et Espagne.
[illegible]
[illegible] Coin Louisa et Remparts.
[illegible] Pompe No 24, Grands-Hommes près Port.
[illegible] Coin Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des chars.
[illegible] des Etats-Unis.
[illegible] Reynes et Dauphine.

[illegible] BROTHERS

[illegible] l'assortiment le plus complet de voitures, charrettes à ressorts à 2 et 4 roues, [illegible] pour lesquelles, carrosses, [illegible] calèches à 4 et 6 sièges, [illegible] pour distribution de marchandises, [illegible] à Wheeling, W. Va. avec des [illegible] et par de très habiles ouvriers. [illegible] tout, ne craignons aucune concurrence [illegible] aux plus fortes demandes.

Dépôt 127 et 129 Commune.

SPECTACLES, BALS, &c.

SALLE GRUNEWALD.

[illegible] MAI 1879.

GRAND CONCERT

—DONNÉ PAR—

Mme ELIE-SAMUEL,

SOUS LA DIRECTION DE [illegible] et J. [illegible]

Avec le concours obligeant de Mlles Lehmann, Frémaux, MM. Livain, Bremer, Rossi, —ET UN— GRAND ORCHESTRE.

PROGRAMME.

[illegible]

—SECONDE PARTIE.—

[illegible]

On commencera à 8 heures précises.

N. B.—Places réservées sans augmentation de prix.

[illegible]—Dim.Mar.Jeu.Dim.Mar.Mer.

GRANDE RÉDUCTION

DE PRIX.

Lea & Perrins

La signature est sur toutes les bouteilles de la VRAIE WORCESTERSHIRE SAUCE.

Cette sauce donne le goût le plus délicieux aux SOUPES, SAUCES, POISSONS, VIANDES, CHAUDES, ET FROIDES, GIBIER, &c.

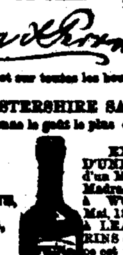

EXTRAIT D'UNE LETTRE d'un MÉDECIN de Madras à son frère, à WORCESTER, Mai 1851. "Dites à LEA & PERRINS que leur sauce est très estimée dans l'Inde, et que, à mon avis, c'est la plus savoureuse et la plus saine qui ait été faite, vendue et consommée dans le monde entier.

LES VOYAGEURS ET LES TOURISTES TROUVERONT UN GRAND AVANTAGE A EN AVOIR TOUJOURS UNE BOUTEILLE AVEC EUX.

JOHN DUNCAN'S SONS, Agents pour

LEA & PERRINS,

9 College Place et 1 Union Square, NEW-YORK.

26 fév—41 mars—1an

Bureau des Assesseurs,—Nlle-Orléans, 6 mai 1879—Avis aux porteurs de polices des compagnies composant le Bureau des Assureurs de cette ville: L'usage de machines à gaz de toute dénomination ne sera permis dans aucun édifice [illegible] compagnies [illegible] Bureau, à moins qu'on [illegible] tout autre permission [illegible] inscrite dans les polices. Toute infraction de ce règlement frappera les polices de nullité.

Par ordre du Bureau.

7mai—30f GEO. MATHER, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, rue du Canal 103—Nouvelle-Orléans, 6 mai 1879.—A la séance annuelle pour l'élection de Directeurs tenue au bureau de la Compagnie le 7 avril dernier, les membres suivants ont été élus:

MM. P. Maspero,	John Geddes,
D. Fatjo,	M. W. Smith,
J. J. Fernandez,	Jno. B. Lalande,
Edward Toby,	Chas. Lafitte,
Paul Fourchy,	B. W. Taylor,
D. A. Chaffraix.	

Et dans une réunion du Bureau qui a eu lieu le 5 mai 1879, M. Paul Fourchy a été à l'unanimité réélu président.

6mai—7f G. W. NOTT, Secrétaire.

A vendre ou à louer.

UN GRAND ILET DE TERRE CULTIVÉ en jardin depuis nombre d'années, avec la maison qui s'y trouve et qui renferme trois chambres, cabinet et galerie. Il y a une cuve et un puits sur la propriété, laquelle est située rue Dumaine, à quatre îlets de la rue Broad. Les chars du chemin de fer de la ville passent devant la propriété.

S'adresser à M. ELLIOTT, No 97 rue de la Douane, coin Royale. 30avril—1m

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 dîner formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

150..........CANAL..........150

DENTS ARTIFICIELLES

Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.

Bons et excellents conduits. Extraction et plombage de manière à les faire servir pendant des années.

Extraction de dents sans douleur.

Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.

Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents artificielles et mon diplôme du "Dental College."

G. P. MALONEY,

150 Canal, près Baronne.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

Au même endroit, 15 rue Baronne.

Aucune personne de mérite des dents artificielles sur de vieilles racines, de faire toute espèce d'opération, avec succès et satisfaction, ou de monter des cheaux extraordinaires sur le papier.

Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres sans ressources seront traités gratis pour des extractions de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 4 heures.

Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Baronne No 15.

16 jan—6m

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.

Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, [illegible] le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux grosseries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.

Bois doux $5; cypre $5,50; chêne $5,50; frêne $6. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.

6mars—au 3 février

BONNE OCCASION.

Magasin de fourrage à vendre.

UN fonds de magasin de fourrage faisant de très bonnes affaires, situé dans un endroit central du deuxième district; loyer modéré avec bail.

Le fonds consiste en deux drays et deux mulets ainsi que les accessoires d'un magasin de ce genre. Quant aux marchandises qui resteront en magasin, elles seront vendues au prix du marché.

La vente a lieu pour cause de changement d'affaires. S'adresser au bureau de ce journal.

6 mai—1f

A vendre pour cause de départ.

L'ETABLISSEMENT de maréchal-ferrant, vétérinaire et loueur de chevaux du Dr F. LARROUY, No 126 rue Remparts, entre Toulouse et St-Pierre, avec deux mulets et sept chevaux, buggies, selles, harnais, outils de forge et ferrage, et une nombreuse clientèle de premier ordre. La propriété peut être louée en [illegible] et offre une excellente occasion pour un loueur de chevaux et voitures et pour un maréchal-ferrant vétérinaire. De très bons chevaux [illegible]. S'adresser sur les lieux.

6mai—1m

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la fièvre jaune, les maladies de [illegible] Phthisie, [illegible] [illegible] Laryngite, [illegible] [illegible] et des Voies Urinaires, [illegible] [illegible]

[illegible]

L'EUCALYPTUS BITTERS.

[illegible]

[illegible] BURKE & THOMPSON, No [illegible] TCHOUPITOULAS N.O.

[illegible]—1m

G. PITARD,

[illegible] CANAL.

[illegible]

AUSSI—PAPIER-PEINT.

Tous à des prix mod

[illegible]—3m

SPECTACLES BALS &c.

Vive la Joie! En avant les Plaisirs!

[illegible] City [illegible] Park [illegible] trois fois par semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI.

[illegible]: LUNDI, MERCREDI, et SAMEDI, de 10 à 12 heures A. M., et de 3 à 4 P. M.

[illegible] gratuites.

[illegible].......10 cents

Le parc est ouvert le dimanche de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Les directeurs se réservent le droit d'admission.

A. H. MOORE & CO.

28 avril—1 m. Directeurs.

Trois Grandes Excursions [illegible]

[illegible] McComb City [illegible] et retour,

DIMANCHES, 4, 11 et 18 MAI

DES billets seront en vente au dépôt et sur les [illegible]

Le train partira du dépôt [illegible] à 7 heures A. M. et [illegible] à McComb City à 10.30 P. M. [illegible] à 3.45 P. M. et [illegible] P. M. [illegible]

Chaussures.

Voulez-vous des bottines blanches pour première communion?

ALLEZ A LA

VILLE DE PARIS,

Vous y trouverez aussi un choix de pantoufles et bottines blanches pour mariages et soirées, tout ce qu'il y a D'ADMIRABLE ET FRAIS.

Amenez vos enfants

—A LA—

VILLE DE PARIS,

Vous y trouverez un assortiment de souliers argentés, bronzés, ainsi que des bottines dorées et bleues; le tout NOUVELLEMENT REÇU.

Bottines en chevreau français, de premier choix, pour dames, à la

VILLE DE PARIS,

Nos 228 et 230

Coin des rues St-Philippe et Royale,

Allez à la

VILLE DE PARIS,

Messieurs!

Souliers pour MESSIEURS, une spécialité.

VOULEZ-VOUS ACHETER DES SOULIERS BIEN FAITS ET DURABLES ALLEZ TOUJOURS A LA

VILLE DE PARIS.

N'oubliez pas surtout messieurs et dames de venir visiter nos magasins avant d'aller ailleurs.

Venez tous à la VILLE DE PARIS et soyez convaincus de la bonne chaussure et de son bon marché.

Les chars de Jackson, Erato et Royale passent devant la VILLE DE PARIS, ce qui facilite les dames à venir faire leurs achats.

ANT. L. BICOCCHI.

Propriétaire de la VILLE DE PARIS

9 avril—

GEORGE WAGNER,

"A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE."

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES,

27 avril—1m. A bon marché!

ATTENTION

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et bottines en tous genres faites sur des meilleures matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes sortes pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 mars 79—1 an Vte

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."

30 déc—1 an

Avis aux actionnaires de l'Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

EN conformité de la Réunion [illegible] la validité des propriétés foncières et de la difficulté de percevoir les créances dues à l'Association, nous, [illegible] directeurs de votre Compagnie, [illegible] [illegible] à vos intérêts d'en opérer la liquidation. D'après la charte de l'Association, il faut, pour procéder à cette liquidation, le vote et l'adhésion des trois quarts du stock, à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but après quatre-vingt dix jours [illegible]

Nous [illegible] (et surtout que possible directement et non par procuration), permettez-nous d'appeler [illegible] votre attention sur l'urgence [illegible] de l'Association publié [illegible] Vous y trouverez la preuve que votre intérêt bien entendu exige une liquidation.

Nlle-Orléans, 12 avril 1879.

G. PARDIAL,	ROBT ROBERTS,
J. W. BLACK,	A. F. NOLL,
L. BODA,	G. GAST,
G. PITARD,	AUGUSTE LEVIS Jr.

ACTIF.

Meubles de bureaux		$ 100 00
Propriétés foncières vendues et non [illegible]		2,800 00
Propriétés [illegible] estimées à la valeur de la place		3,000 00
Billets à recevoir, $16,436 20, garantis par hypothèque et estimés au [illegible]		15,000 00
Créances diverses		[illegible]
Argent déposé à la "N. O. Savings Institution" $1,436 12, évalué	$ 502 66	
Argent en caisse	1,749 08	2,251 74
		[illegible]

PASSIF.

[illegible]

[illegible] à la [illegible] de l'Association, No 21 rue [illegible] le 17 juillet 1879, à 10 heures du matin [illegible]

[illegible] G. H. NORMAN, Secrétaire.

GERMANIA INSURANCE COMPANY,

No. 224, RUE DE LA COMMUNE, Bâtisse de la Louisiana National Bank—Nouvelle-Orléans.

ETABLIE EN 1866

[illegible]

[illegible]

E. [illegible]................Président.
EMIL MAIER....Vice-Président et Secrétaire.
EMIL [illegible]
E. [illegible]................Inspecteur.

Directeurs:

[illegible]	G. L. L. MAYER,
[illegible]	EMIL MAIER,
[illegible]	J. H. [illegible],
[illegible]	FRANK [illegible],
[illegible]	J. J. [illegible],
[illegible]	E. [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

Un [illegible] bien servie et à des prix [illegible] modérés, allez au Astredo House, à l'extrémité du Nouveau Lac, [illegible] du [illegible] qui est [illegible] ouvert pour la saison, et à toute heure. [illegible] familles y trouveront tous les agréments [illegible]

[illegible] particuliers et dîners pour sociétés, fournis à des prix raisonnables.

10 mai—1m. J. ASTREDO.

CRESCENT HOTEL,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, situé près du chemin de fer, [illegible] prêt à recevoir les voyageurs. Construit sur les bords du golfe, il réunit tous les agréments que l'on peut se procurer à la campagne. [illegible]

[illegible]

RESTAURANT BOUDRO.

LAC PONTCHARTRAIN.

Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.

Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux visiteurs des bords du lac qui patronneront la maison. Pour demandes de dîners, s'adresser au restaurant de LEON, 39 rue St Charles. Prix modérés. AIMÉ, MAURE & Cie, Propriétaires.

16 mars—3m

Mississippi Military Institute.

[illegible] scientifique et classique [illegible]

A la Capitale Nationale et aux Montagnes de la Virginie,

Commençant le 30 juin 1879.

VOYAGE entier de trois mois, y compris la pension, le blanchissage, l'enseignement et [illegible] du billet au chemin de fer, seulement [illegible]

[illegible] pour circulaire à la Librairie de [illegible] & Cie. [illegible] de Chartres [illegible] Bienville.

E. H. MUNSON, Surintendant.

[illegible]—1m Pass Christian, Miss.

GODCHAUX

31 et 33 RUE DU CANAL

Est après tout l'endroit POUR ACHETER

Des Vêtements.

Articles de Toilette et Chapeaux, A bon marché et bien confectionnés.

Les prix sur le papier sont insuffisans

—VENEZ—

Acheteurs de la ville Et de la Campagne,

Riches et Pauvres,

Examiner notre immense stock à bas prix.

Voyez votre intérêt, Et soyez encore convaincus Que

GODCHAUX

Défie encore toute concurrence et reste à juste titre le marchand de linge digne de confiance.

[illegible] pour première [illegible] des prix en rapport avec le [illegible]

2 mai—

LAWRENCE & TAYLOR,

76 [illegible], Londres, E. C., Angleterre.

REÇOIVENT des consignations de produits [illegible]

[illegible]

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Tayrence, London.

19 [illegible]

[illegible] OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

[illegible] EPICERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Vêtements [illegible]

Coin Vieille-Levée et Bienville.

12 avril 79—1 an. Nlle Orléans.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

André (Joseph)	Elissalt (Georges)
Aycinent ou Avetiant (Biliop Augustine et Antoinette)	Loustaunau (Marie)
Aycinent ou Avetiant (M.)	Lefeuvre (Charles)
Armagnad (Richard)	Le Tourneur (Désiré)
Adam (Jacques)	Landron (Louis)
Agnelly (Ferdinand)	Lemonnier (Etienne, Léonard)
Badin (Henri)	Larré Serval (Jean)
Barbe (Edgard)	Larue (les époux)
Biret (Pierre)	Malandran (Jean)
Bourdel (Pierre Onésime)	Morato (Pierre)
Bourdier (Michel)	Michaud (Célestin)
Bordenave (Pierre)	Michaud (Marie)
Chagnard	Margie (Claude)
Cassaingues	Maulins (Henri)
Combrones Dr	Nicolas (Martial)
Cornu (Marianne)	Orsel (Antoine Marie et Jean Baptiste)
Castet (Paul)	Prost (Jean)
Cortier (Jean, Baptiste)	Perrec (famille)
Condenon (François)	Plad (Albert)
Dagobe (Jean)	Picard (Isabelle)
Danobry (famille)	Rellissenon (Victorine)
Darlomand (Constant)	Remailla (Michel)
Damés	Remonda (Etienne)
Dubignol (Jacques)	Savré (E.)
Duhemme (Jn Bte)	Sénal (Bernard)
Delair (Marie)	Sauvacy
Desmarest (Pierre et Paul)	Sourdelaix (Germain et Ambroise)
de Coppet (Alexandre)	Saignel (Paul)
Dorée	St-Michel (Benjamin)
Espet (Francine)	Salerier (Justin)
Fort (Dominique)	Trambert (Edmond)
Grégoire (Jules)	Tobie Mme
Gaucher	Vial (Félix)
Grandperge (Toussaint)	Variot
Hasbord (John)	Vidal (Louis)
Henrique (Mlle)	Vestien (Pierre dit tambour)
Jacquard (Claude)	Wilhelmine ou Louise Mina
Kunle (Michel)	Warisse (Louis)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, ce 7 Mai 1879.

Le Consul de France,

VICOMTE PAUL D'ABZAC.

8 mai—1f

Rapport sur la situation

DE LA

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

DE LA NLLE-ORLÉANS, LNE.,

A la clôture des affaires le 6 mai 1879.

ACTIF:

Prêts et escomptes		$612,145 64
Bons et garanties		182,975 72
[illegible]		18,548 67
Propriété foncière		52,000 00
Meubles et accessoires, y compris la voûte de dépôts		52,000 00
Change sur [illegible] et étranger	$142,000 33	
Argent	46,217 96	
		239,226 79
Total		$1,176,904 [illegible]

PASSIF:

Capital-actions	$500,000 00
Dû aux déposants et aux banquiers	549,672 [illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	$179,546 75
[illegible]	[illegible]
Total	$1,176,904 [illegible]

[illegible] M. C. PALMER, Président.

J. S. WALTON, Caissier.

A partir de ce jour les dépôts portant intérêt ne seront reçus que dans le Département d'Epargne de cette Banque et seront soumis aux conditions suivantes:

1. Un intérêt de 5 pour cent sera payé le 1er janvier et le 1er juillet sur toutes les sommes qui [illegible]

[illegible]

2. Les sommes au-dessus de $100 et au-dessous de $500 pourront être retirées après [illegible]

3. Les sommes au-dessus de $500 et au-dessous de 1000 pourront être retirées après [illegible]

4. Les sommes au-dessus de 1000 ne seront retirées qu'aux conditions spéciales quant à l'intérêt et le temps [illegible]

5. [illegible]

[illegible]

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

LA PLUS GRANDE OCCASION

Qui ait été offerte au public.

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 17 JUIN 1879,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance

DE FAIRE

FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—DONNERA A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Louisiane.

—LE—

MARDI, 17 JUIN 1879.

UN GRAND TIRAGE

EXTRA,

CLASSE F,

UN GROS LOT DE........ $100,000
UN GROS LOT DE........ 50,000
UN GROS LOT DE........ 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à 10 heures du matin, à

DANS LA MATINÉE DE

Mardi, 17 Juin 1879,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE

Ce sera conduit avec un grand

Concert Promenade

à cette occasion les meilleurs orchestres du pays seront engagés, et à ce concert le coupon donnera l'entrée gratuite à tout porteur de billet.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000	$100,000
1 do	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
40 Lots de	500	20,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
10,000 Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chaque pour les séries numéros [illegible] avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 seul	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chaque [illegible] avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 seul	10,000
100 Lots d'approximation de $75 [illegible] avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 seul	7,500
11,279 Lots montant à	$522,500

BILLETS ENTIERS, $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible] Box [illegible], New-Orleans Post Office.

Remettez l'argent par des ordres sur la poste, [illegible] de Paris, par des lettres enregistrées, par [illegible] l'Express.

[illegible]

QUI AURA LIEU

GRAND GRAND TIRAGE DU

10 DÉCEMBRE 1878.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les [illegible], villes et villages, [illegible] de l'Union.

[illegible] et doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

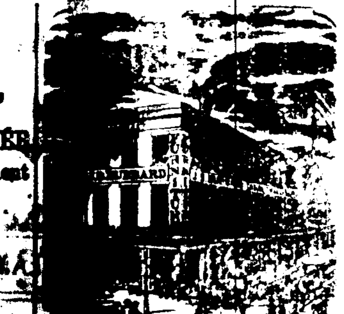

LE

PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marqueterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

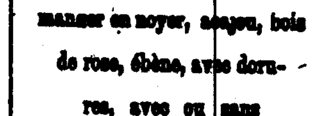

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts en non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

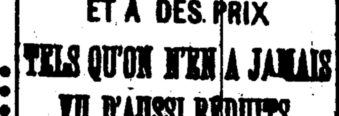

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

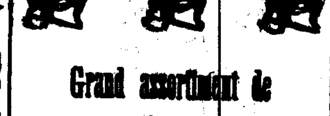

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de GLACES du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner [illegible] stock et à [illegible] de mes prix.

[illegible] TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

199 S. RAMPART, c PERDIDO

27 [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 103 RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu	$334,652 72	
Sur risques de mer	20,648 79	
Sur risques de rivières	24,051 91	
Total des primes	$379,353 42	
En moins, primes non expirées	117,841 00	
Montant net des primes le 31 mai 1878	$261,512 42	
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$[illegible] 00	
Sur risques de mer	12,465 68	
Sur risques de rivières	10,364 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67—132,799 68	
Bénéfices	$128 712 74	

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriété foncière	$206,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions	196,376 40
Billets garantis par hypothèque	136,361 65
Billets reposant sur nantissement	69,870 63
Billets à recevoir	21,511 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	31,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, signé, assermenté, par devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes gagnées de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.	

11 juin—

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,

UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805....ESTABLISHED IN....1805

Fire premiums	$[illegible],427 39	
Marine premiums	65,097 74	
River premiums	36,922 63	
Total premiums		$[illegible] 76
Deduct—		
Premiums on risks not terminated	$92,675 43	
Return premiums	19,416 15	
Reinsurances	20,506 96—133,[illegible] 56	
Net earned premiums		$[illegible] 20
Interest on investments		36,348 [illegible]
		$[illegible] 23
Deduct—		
Fire losses	$[illegible] 19	
Marine losses	28,[illegible] 70	
River losses	4,700 [illegible]	
	$64,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 79	
General expenses, taxes, board of underwriters, charities, donations and cancellations	56,806 31—162,442 86	
Net profit		$[illegible] 39
Deduct—		
Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of December, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 42

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank	$53,662 42
Premiums in course of collection	54,052 30
Premium notes	19,482 45
Due by agents	1,842 23
Real estate	142,236 42
First mortgage notes and pledge notes	179,877 05
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks	237,272 07
Total assets	$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	92,675 43
Dividends unclaimed	9,520 99
Loss adjusted, not claimed	2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 00
Surplus, reserve fund	56,259 42
Total liabilities	$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 8th fourth day of January, 1879.

TH. BUISSON. Third Justice of the Peace.

OFFICE OF THE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Corner Camp and Canal Streets. New Orleans, January 13, 1879.

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIERE,
CHS J. LEEDS,	JULES ALDIGÉ,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17 jan—

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 23 mai, 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$190,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	92,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$226,931 52
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 29
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	56,391 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 81
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		83,117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et compte accessoire		32,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT sera payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jos. H. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	George W. Sentell,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conner,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
B. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno M. Parker.

24 mai—1f

ANDRE L. ROMAN

Homme de lettres et correspondance.

Se charge de la rédaction de communiqués, d'articles de journaux, etc.; de la traduction de tous documents publics et d'affiches, en français et en anglais.

Se charge également du règlement des intérêts et de suivre un compte libéral, de la perception des loyers et de la location des propriétés.

Bureau, No 36 Passage de la Bourse.

16 avril—1 m

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Le Magasin en briques à trois étages No 60, rue de la Douane, entre Chartres et Dorsière.

La très agréable résidence de famille à deux étages et en briques rue Orléans, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE.—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Chartres et Dorsière, désigné par la lettre A et mesurant 19 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 65 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 60, de la rue de la Douane.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesure 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 76 pieds, 8 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent cette agréable résidence de famille, en briques et à deux étages, contenant 4 chambres, galerie, hall, porte-cochère, verandah, cuisine haute en briques avec 4 chambres, puits, waterworks, gaz, etc., etc., le tout couvert en ardoises.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, assurance et le transfert des polices, et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que toutes les taxes dues et exigibles en 1879.

N. B.—LA VENTE EST POSITIVE.

11 mai—11, 15, 16, 17

SANS LIMITE.

Propriété No 222 rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 17 mai, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans aucune limite—

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et St. Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—1/3 comptant, le reste à un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement d'une partie ou de la totalité des billets, assurance et transfert de police et toutes les clauses habituelles.

L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire, aux frais des acquéreurs. 11mai

PROPRIÉTÉS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Ilet de valeur rue Claiborne.

Subdivisé en Vingt-Quatre Lots.

Devant être vendu sans limite ou réserve pour clore les affaires de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Charles Case, Receveur de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, No 7,244, Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No. 46 de la rue Royale—MERCREDI, 21 mai 1879, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, en date du 29 avril 1879, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, l'îlet de terre ci-dessous décrit à savoir:

Cet îlet de terre de valeur situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 25, borné par les rues Claiborne (anciennement St Avid) Derbigny (anciennement Presper), Union, Bagatelle ou Bourbon, subdivisé en vingt-quatre lots, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots 1 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds, 11 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 125 pieds.

Le lot No. 1 formant le coin des rues Claiborne et Bagatelle et le No. 10 formant le coin des rues Claiborne et Union. Les lots 11 et 12 mesurent chacun 25 pieds 1 pouce de face à la rue Union sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos. 13 et 14 mesurent chacun 25 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle ou Bourbon, sur une profondeur de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos. 15 à 24 inclusivement, mesurant chacun à peu près 30 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny ou Presper, sur une profondeur de 125 pieds. Le lot No. 15, formant le coin des rues Derbigny ou Presper et Bagatelle ou Bourbon, et le lot No. 24, formant le coin des rues Derbigny et Union, le tout plus ou moins entre lignes parallèles, d'après un plan de Chas. A. DeArmas, architecte en date du 17 juillet 1872, que l'on peut examiner au local où se fera la vente.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Le tout devant être vendu en lots au gré des acquéreurs. 3 mai au 17

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 11 mai 1879.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Baravalle Joseph	Miquel Pierre
Bazques Antonio Rodriguez	Mortner Pierre
Cassalicegne Isidore	Oustalet Paul
Chiarelli Dr G	Perneveaux Henri Vital
Cuocio, Guiseppe	Pegliamo Antonio
Cheurey Fourcade	Porche F T
Fitz Ch	Ryantto Bacciocia
Gonzales Edgard	Saltaformaggio Serafino
Lemaine Caneer	Sanviac P
Léotaud Hypolite	Sebastiano di Ragusa Guiseppe
Magne Mr	Vignes Pierre
Majorana Sits	S L M pour Rosilie
Masquero Jean	Mandaulo

LISTE DES DAMES.

Maie Vve madame,
Moreau madame

W. L. McMILLEN, maître de poste.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks	$334,652 72	
On Marine Risks	20,648 79	
On River Risks	24,051 91	
Total Premiums	$379,353 42	
Less Unearned Premiums	117,841 00	
Net Earned Premiums 31st May 1878	$261,512 42	
Losses PAID—		
On Fire Risks	$65,437 89	
On Marine Risks	12,465 68	
On River Risks	10,364 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-insurance and Return Premiums	18,313 67—132,799 68	
Profit	$128,712 74	

The Company have the following assets:

Real Estate	$206,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	196,376 40
Notes secured by mortgage	136,361 65
Notes secured by pledge	69,870 63
Bills receivable	21,511 67
Premiums in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	31,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.	

June 11—

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:

Le charbon St Bernard à 45c. le baril.

Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.

Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL, Agent.

16 sept—

Nouveau Magasin de Modes.

Mme LÉON DROUET.

DE retour de France, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vient de rouvrir son établissement de modes au No 72 de la rue Royale. Reconnaissante du bienveillant patronage qu'elle a obtenu jusqu'à ce jour, elle assure celles qui l'ont honorée de leur confiance qu'elle n'a rien épargné afin de les satisfaire comme par le passé. Les prix seront très modiques. On trouvera des chapeaux garnis et non garnis aux prix de gros.

15avril—1an—Dim Ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE SPÉCIALE

de résidences d'été et terrains à la Baie St-Louis, la Passe Christian, la Grande Ile et Covington, Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau No. 21 de la rue du Camp.—Le JEUDI, 22 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement aux enchères publiques, les résidences d'été et terrains qui suivent, savoir:

1° La jolie villa maritime connue autrefois comme la résidence d'été de John Walton, Esq., située à la Passe Christian, Miss. Elle comprend le lot mesurant environ 110 pieds de face au Golfe du Mexique sur 40 arpents de profondeur. Elle est améliorée par une bonne résidence cottage avec ombrages de chênes et de magnolias, un grand jardin et un verger, des vignes, un wharf, une maison de bains et autres dépendances.

2° Il sera aussi vendu 2 lots adjacents ayant environ 210 pieds de face au golfe sur 40 arpents de profondeur: ayant des sources, de beaux arbres, etc.

3° La propriété Trippler à la Baie St-Louis, située sur la rue Main, entre les propriétés Girand et Saucier. Elle comprend un lot mesurant 50 pieds de face sur la rue Main sur environ 200 pieds de profondeur, améliorée par un joli cottage en bois, plusieurs orangers à oranges douces et autres arbres.

4° Aussi plusieurs beaux emplacements pour bâtir, étant les lots Nos 5,6,7 et 8, partie de la propriété Bernard Bourgeois mesurant chacun 100 pieds de face à la baie sur des profondeurs variant de 1200 à 1500 pieds.

5° La propriété de la Pointe Cadan, ancienne résidence de l'Hon. F. Hiederhoff d'environ 1500 pieds de face à la baie près de l'embouchure de la rivière Jourdan et qui a pour amélioration une maison bien bâtie en bois contenant 6 chambres et un attique, cuisine, dépenses et cabane à bain, nombre d'orangers et d'autres arbres à fruit, entouré de trois côtés par l'eau. On peut y cultiver les orangers sans craindre la gelée. C'est près de "Piquet Picard" le meilleur endroit de pêche sur la côte du Golfe et accessible par d'excellents chemins coquillés juste au-delà des limites de la corporation et non sujet à ses taxes; retraite excellente pour le calme et la santé.

6° La résidence Janyer à 2 étages située rue Boston dans la ville de Covington. La propriété comprend les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'îlet No 17. Les Nos 4 et 5 mesurent 170 pieds de face à la rue Boston. Le terrain est planté d'arbres fruitiers et d'environ 1000 ceps de vigne, la plupart portant raisins, et ayant une source de très belle eau minérale. Les résidences de MM. Simpson et Sewell joignent la propriété. Tous autres renseignements à la vente.

7° Cinq lots de terre, située à la Grande-Ile, paroisse de Jefferson, Louisiane, désignés par les Nos de 56 à 60 inclusivement, chaque lot mesurant un arpent de face au Golfe et s'étendant jusqu'à la Baie Caminada.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 1 an, en un billet, avec le privilège du vendeur et les clauses d'hypothèque à 8 pour cent par an, 5 pour cent pour frais d'avocat, etc.

Actes de vente pardevant les notaires désignés par l'encanteur, aux frais des acquéreurs.

11mai—11.12.17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix pour résidences et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerce rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.

Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als.

vs.

Henry C. Boucher et als.

No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau rue du Camp No 21.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, datés respectivement du 3 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 3, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 6 mai 1859 et attaché à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 31 mai 1859, de Sam Smith & Co. à M. B. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 26 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 102 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, désigné par le No 12 de la rue Tchoupitoulas et connu comme le magasin populaire d'épiceries en gros de MM. Berkson, Brus & Co., et à eux loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la bâtisse solidement construite à trois étages en briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété est subdivisée en deux beaux magasins au rez-de-chaussée, et la partie supérieure est convenable pour résidence. Comme un placement qui rapportera, résidence centrale convenable pour un homme à profession, cette propriété est plus que désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Vieille-Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur 200 pieds de profondeur, plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, la partie supérieure convenable pour résidence, et désigné sur l'arrière plan par les Nos 235 et 237 rue Vieille Levée. Cette propriété fait face au Marché Français; est un des plus grands terrains de l'îlet et un des meilleurs emplacements de cette localité et de ce centre d'affaires. Elle est louée à bail à raison de $1,500 par an, jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 3me district de cette ville et dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Montégut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé devant A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville, le 6 février 1852. Lesdits lots mesurent comme suit: lot No 3, 25 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur entre lignes parallèles, lot No 4 forme l'angle des rues Dauphine et Clouet et mesure 35 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur rue Clouet.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprennent un coin un cottage à un étage en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois séparé du premier et situé sur le terrain contigu.

Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 59 de $100 chacune, de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles a été fait un prêt de $448 payable ou renouvelable suivant la charte de ladite Banque, le 1er mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété; actions et prêt que devra accepter l'acquéreur en dessus du prix de l'adjudication.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux annuels par billets souscrits par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des parties, et portant intérêt spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets, les bâtisses devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire. 11avril—

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$190,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	92,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 52
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 23
		$131,672 29
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,391 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 81
The company have the following assets:		
Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133 441 97
City bonds		83 117 20
Bank and other stocks		59 186 63
Real estate		112 176 91
Premiums in course of collection and suspense account		32 992 19
		$506 611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President

HENRY V. OGDEN, Secretary

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying the annual dividend of TEN CENT. on the capital stock of the company, a dividend of TWENTY PER CENT [illegible] paid on MONDAY, June 10, to those [illegible] titled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jos. H. [illegible]
Sam'l B. Newman,	Fred'k [illegible]
Sam'l H. Kennedy,	[illegible]
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conner,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
B. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
	Jno. M. Parker.

24 mai—

PEAU DU VISAGE

LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE

pur ou coupé d'eau, dissipe

ROUSSEURS, HALE

MASQUE DE GROSSESSE

ROUGEURS, PEAU FARINEUSE

RIDES PRÉCOCES,

BOUTONS.

&

Conserve le teint clair, pur et uni

Paris — Paris

CANDÈS 26 — Bd St-Denis.